

**INITIATION & DECOUVERTE**

# **STAGES TECHNIQUES**

pour enfants de *10 à 12 ans*

**BOIS ou ELECTRICITE**



**à Pâques ( 9 – 13 avril 2018)  
et en été ( 20 - 24 août 2018)**

**au Collège Technique St-Jean  
Rue du Pont St-Jean, 48  
1300 Wavre**

**Renseignements et Inscriptions : 0472 / 324.700**

## QUAND ?

→ A Pâques : du lundi 9 au vendredi 13 avril 2018 (5 jours)

→ En été : du lundi 20 au vendredi 24 août 2018 (5 jours)

Le stage d'une semaine se déroule chaque jour, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30. Une garderie est organisée, le matin, de 8h00 à 8h30 et, en fin de journée, de 16h30 à 17h00.



### LES ACTIVITES :

Tu choisiss l'un des deux modules, à savoir :

### BOIS ou ELECTRICITE.

Chaque jour, tu participes au module choisi pendant une demi-journée. L'autre demi-journée sera consacrée aux activités sportives et aux jeux de sociétés coopératifs.

### MATERIEL A EMPORTER :

Ton pique-nique, un tablier ou une salopette pour l'atelier, et tes affaires de sport (t-shirt, short, chaussures de sport pour l'intérieur).

### PUBLIC

Pour enfants de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires (10-12 ans)

### PRIX

95 euros pour la semaine. Ce prix comprend le stage, le matériel fourni et l'assurance.

## INSCRIPTIONS

Attention, le nombre de places est limité (une douzaine d'enfants maximum par module).

Les inscriptions se prennent par téléphone au 0472 / 324 700.

Il est nécessaire de confirmer cette inscription par le versement du prix du stage (95 euros) au numéro de compte BE05 3100 7770 5675 de l'AEPW à 1300 WAVRE.

*Ce prix est ramené à 55 euros pour l'inscription d'un deuxième enfant de la même famille au même stage.*

En communication, il y a lieu d'indiquer « stage technique de Pâques (ou d'été) 2018 pour NOM + PRENOM de l'enfant ».

L'inscription sera donc définitive dès réception du paiement.

En cas de non-paiement *au plus tard une semaine avant* le début du stage, la place réservée pourra être donnée à un autre enfant.

Dans le cas où les organisateurs constateraient un très petit nombre de demandes de participation à un module, celui-ci pourrait être supprimé. Dans ce cas, les parents concernés seront immédiatement informés ; ils pourront choisir d'inscrire leur enfant dans l'autre module, ou bien d'être remboursés pour annulation de la participation de leur enfant. Inversement, en cas d'absence au stage pour force majeure, la non-participation d'un enfant au stage pourra faire l'objet d'un remboursement par les organisateurs.

Certaines mutualités procurent une attestation de participation à un stage, qui permet d'obtenir une intervention dans le prix du stage. Cette attestation peut être remise à un animateur du stage, qui fera suivre.

## **Descriptif des activités**

### Initiation au bois.

Aimes-tu scier, limer, raboter, assembler... ?

A l'issue du stage, tu auras découvert le travail du bois et tu pourras repartir avec le fruit de ton travail, comme par exemple un petit meuble...

### Initiation à l'électricité.

As-tu déjà imaginé ce qui se cache derrière un interrupteur et un circuit électrique d'allumage? Comment on les raccorde et comment ils fonctionnent ? Tu pourras te familiariser avec le matériel et l'outillage utilisés en électricité résidentielle.

### Activité sportive.

De nouveaux jeux et sports te seront proposés : korfbal, tchoukball... dans un esprit d'équipe et pour te maintenir en forme...

### Activité de jeux coopératifs

Le jeu de société coopératif consiste à jouer ensemble pour un objectif commun. On y perd ensemble ou on y gagne ensemble... Ou bien on y joue en équipes avec un rôle précisé par les règles du jeu. Et en plus on y apprend, par exemple, à sauvegarder l'environnement ou encore à se montrer solidaire.

*Les infrastructures du Collège Technique Saint-Jean sont adéquates pour la pratique de ces activités (ateliers, gymnases, laboratoires...)*

**Intéressé ?  
Alors, viens nous rejoindre,  
nous t'attendons**